

# **Commune d'Aubignas**

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 août 2024**

### **Présents :**

Serge VILLARD, Nadège BODY, Pascal BOSQUET, Lilian BREYSSE, Frédéric CHALANCON, Martine CHARLEMAGNE, Sylvie DIMEGLIO, Myriam FIALON, Frédéric SOUTRENON, Jean-Michel UCCHEDDU.

### **Absent :**

---

### **Ordre du jour**

1. Validation du compte-rendu du Conseil municipal du 26 juin 2024
2. Présentation du plan C sur le projet de réalisation d'un arrêt de bus scolaires à Pignatelle
3. Convention d'occupation temporaire du domaine public aux fins d'installation et d'exploitation d'une toiture photovoltaïque
4. Gestion des gîtes pour 2024 – 2025
5. Point sur l'effectif des enfants pour la rentrée scolaire 2024 – 2025
6. Fixation de la date du repas des aînés
7. Questions diverses et d'actualités

Le maire commence le conseil en remerciant le personnel de mairie et des élus d'avoir réaménagé la salle du conseil et la salle des archives. La salle est plus aérée et plus agréable. Le dortoir a été installé dans la salle jouxtant la salle de classe des PS-CE1.

#### **1. Validation du compte-rendu du Conseil municipal du 26 juin 2024**

***Validé à l'unanimité.***

#### **2. Présentation du plan C sur le projet de réalisation d'un arrêt de bus scolaires à Pignatelle**

Trois projets de réalisation d'un arrêt de bus scolaires ont été élaborés et sont à l'étude. Un représentant de l'entreprise COLAS s'est déplacé pour étudier le terrain. Le plan A est viable mais n'a pas été validé par le conseil. Le plan B était intéressant mais il n'a pas été soumis à un devis car des éléments ne semblaient pas réalisables. Un plan C a alors été élaboré. Cependant, pour la réalisation de ce plan, l'achat de terrains à 2 propriétaires est nécessaire et cela suscite des questionnements. La part des subventions régionales et départementales rentrent aussi en ligne de compte.

Après un long débat, le conseil n'a pas pris de décision et souhaite reporter le vote au prochain conseil.

Malgré tout, le conseil considère que la sécurité des enfants est primordiale et urgente.

***Vote reporté.***

#### **3. Convention d'occupation temporaire du domaine public aux fins d'installation et d'exploitation d'une toiture photovoltaïque**

Une SAS (Société par Actions Simplifiée) indépendante a été créée en association avec la Communauté de communes. Il s'agit de proposer un projet d'installation et d'exploitation d'une toiture photovoltaïque sur le toit de la mairie pour une superficie de 50m<sup>2</sup>. La convention proposée fait état d'un bénéfice de 5€ par an pour la commune. Les conditions de production d'énergie n'ont pas convaincu une partie du Conseil qui préférerait installer son propre réseau sans se soumettre à la SAS. Le conseil municipal souhaite vraiment développer les énergies vertes.

Aucune décision n'a été prise mais la discussion reste ouverte.

#### **4. Gestion des gîtes pour 2024 – 2025**

Pendant l'été, le comité d'orientation du tourisme a proposé une prise en charge des locations du petit gîte par le biais d'une conciergerie. Le bilan a été positif. Jusqu'à présent, les locations étaient gérées par « Les Gîtes de France ».

Il est donc proposé de confier l'entièreté des locations à la conciergerie « Les clés d'or ».

***Proposition votée à l'unanimité.***

#### **5. Point sur l'effectif des enfants rentrée scolaire 2024 – 2025**

Une nouvelle directrice a été nommée pour cette rentrée 2024. Il s'agit de Mme AMBROZINO Alizée qui s'occupe également des classes de PS – MS – GS – CP – CE1. Mme KABECHE Amélie continue d'assurer la classe aux CE2 – CM1 – CM2.

L'école est constituée de 30 élèves avec la classe des PS – CE1 à 14 élèves et la classe des CE2 – CM à 16 élèves.

L'équipe est complétée par une ATSEM et deux personnels périscolaires.

Le 1<sup>er</sup> conseil d'école aura lieu le 15 octobre.

#### **6. Fixation de la date du repas des aînés**

Le repas de fin d'année des aînés est fixé au samedi 14 décembre.

#### **7. Questions diverses et d'actualités**

##### **Voirie**

Le début des travaux est prévu le lundi 2 septembre. Une partie de la route derrière Bung'éco est à refaire. L'entreprise demande s'il est possible de profiter de la réfection de cette route pour refaire celle de devant. Le devis pour cette nouvelle partie s'élève à 8280.00€ TTC. Le budget des travaux pour cette année ayant déjà été voté, il est proposé de programmer ces travaux pour l'année 2025.

***Délibération votée à l'unanimité.***

##### **Personnel**

Une personne a été embauchée pour remplacer notre agent technique communal. Les besoins nécessitent une augmentation du temps de travail qui est fixé à 3 jours de 7h soit 21h par semaine. Le personnel du service cantine garderie étant aussi en arrêt maladie, une embauche a été réalisée pour le remplacement.

##### **Bibliothèque**

La fréquentation de la bibliothèque durant les horaires programmés jusqu'à présent est trop faible pour les maintenir.

A partir de début septembre, la bibliothèque ouvrira le samedi matin de 10h à 12h.

Les animations pour enfants ou adultes sont maintenues.

##### **Course de caisses à savon**

La course est organisée le dimanche 8 septembre de 8h à 18h.

25 concurrents se sont inscrits.

##### **L'eau**

Quelques fuites d'eau ont été repérées durant l'été. Tout a été résolu.

Une coupure d'eau a eu lieu au mois de juillet. Les habitants n'avaient pas été prévenus car elle devait durer trop peu de temps mais finalement, l'intervention a pris plus de temps.

Une étude de la Communauté de communes sur le transfert de compétences des compétences eau et assainissement va commencer aux alentours du 17/09. Elle se déroule avec un comité de pilotage et un comité technique.

- **Energie**

La Communauté de communes a obligation de faire une zone de développement d'énergie nouvelle dont un parc éolien. Une entreprise, déléguée par la Communauté de communes, a pris contact avec le maire pour la zone Aubignas Rochemaure. Le responsable viendra nous rencontrer pour voir ce qui peut être fait.

A suivre également avec les propriétaires concernés.

- **Voie verte**

Le comité de pilotage qui gère la création de la voie verte fait face à une augmentation du coût et se heurte au problème de financement. En effet, la maquette financière date d'au moins 10 ans et depuis, les prix ont beaucoup augmenté. Le président avait annoncé l'ouverture pour septembre 2025. Les accès pour Aubignas sont toujours en discussion.

- **Fibre**

Une réunion a eu lieu la semaine dernière. Des irrégularités sont toujours relevées. Le maire n'a donc pas signé la complétude. Certains habitants de la commune n'ont toujours pas accès à la fibre.

Au mois d'août, un camion a arraché des câbles, laissant des habitants sans téléphone ni internet. Les lignes sont désormais rétablies pour la plupart des habitants.

- **Syndicat du Coiron au Rhône**

Des travaux ont été faits sur un pont qui enjambait le cours du FRAYOL mais le maire a dû intervenir car les travaux le fragilisaient. Cette partie est maintenant consolidée.

Par ailleurs, un propriétaire d'une parcelle jouxtant le pont s'est vu amputé d'une partie de sa parcelle à cause de ces travaux. Un recours a été fait auprès du Syndicat des rivières.

- **L'Océane**

Une demande de préemption de la SAFER pour une parcelle de terre et un immeuble a été effectuée. La maison indépendante de l'ensemble du bâtiment sera certainement mise en vente.

**Date du prochain conseil** : vendredi 11 octobre à 20h30

***Fin du conseil à 23h40.  
La secrétaire de séance***